PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

FORMATION

COMPRENDRE ET MAÎTRISER LA FISCALITÉ DES DROITS D'AUTEUR ET DES DROITS VOISINS

16 octobre 2024
Centre de formation permanente (CFP) 4 rue Blaise Desgoffe 75006 Paris

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

IRPI - Droit d'auteur et droits voisins

Intervenantes : Laurence BOISSEAUX (fiscaliste au sein de la direction financière de la SACEM) et Stéphanie MAURY (docteur en droit, avocat au barreau de Paris Cabinet LDEIS Avocats).

Objectifs :

> Apprendre à se servir de la fiscalité pour sécuriser ses droits ;
> Savoir déterminer la qualification fiscale pertinente des rémunérations versées en contrepartie des prestations des auteurs et artistes ;
> Identifier les charges financières et déclaratives liées à ces rémunérations ;
> Adapter la rédaction des contrats conclus avec les auteurs ou artistes en fonction de chaque situation afin d'être en mesure d'en maîtriser les incidences fiscales ;
> Éviter les risques de redressement

Public concerné : Juristes, collaborateurs de services RH, comptables et financiers, éditeurs et producteurs, avocats, experts-comptables

Prix : 650 €
Tarif préférentiel proposé aux personnels de l'université Paris-Panthéon-Assas : 520 €

En savoir plus

Pour tout renseignement ou toute inscription, contactez l'IRPI par courriel ou par téléphone : +33 (0)1 53 63 86 45

L'IRPI propose chaque année une trentaine de formations sur différentes thématiques dans le domaine de la propriété intellectuelle. Destinées à un petit groupe (4 à 10 participants), les formations de l'IRPI sont conçues autour d'objectifs opérationnels et animées par des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle (juristes, avocats ou conseils).
Validation au titre de la formation continue obligatoire (FCO) des avocats et des conseils en propriété industrielle (CPI)

Consulter le programme complet des formations de l'IRPI.

Téléchargement

Bulletin d'inscription